



Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne | Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

Avis d'intérêt

Firme spécialisée en marketing numérique

Projet : Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication numérique pour des capsules vidéo

Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) a produit treize capsules vidéo dans le cadre de son projet *How Far Can French Take You* (Le français peut vous mener loin).

Ce projet vise à sensibiliser la population canadienne, et plus particulièrement les personnes anglophones, aux avantages d'apprendre et d'utiliser la langue française. Les personnalités qui ont attiré l'attention du CMFC abordent leur relation avec le français, dans leurs vies professionnelle et personnelle, pour faire naître le désir d'apprendre la deuxième langue officielle du Canada.

How Far Can French Take You valorise donc la maîtrise de la langue française, comme un atout concurrentiel sur le marché du travail, mais aussi comme un outil de développement personnel qui offre des opportunités insoupçonnées. Dans leur témoignage, les fonctionnaires affirment notamment que le français leur a ouvert la porte de carrières professionnelles inimaginables et leur a donné accès à une culture inattendue.

Le CMFC, créé en 1994, est un forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. Le CMFC œuvre pour une francophonie inclusive et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

Description du mandat

1. Élaborer une stratégie de communication numérique pour les capsules vidéo dans le but de les promouvoir à l'échelle du pays. La stratégie devra notamment inclure les clientèles cibles, un plan de diffusion et des indicateurs de rendement.
2. Mettre en œuvre la stratégie de communication entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026.

Matériel fourni

Pour l'appuyer dans son mandat, la firme aura accès :

- [aux capsules vidéo](#),
- aux données de trafic du site Internet du CMFC et de ses réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn),
- au plan stratégique 2023-2026 du CMFC, et
- à la stratégie de communication du CMFC.

Confidentialité

La firme retenue devra s'engager à exercer ses fonctions dans le respect du secret professionnel. Elle devra également s'engager à respecter l'aspect confidentiel des renseignements, des rapports ou des documents qui lui seront fournis dans le cadre de l'exécution de ses fonctions.

Expertises recherchées

- **Marketing numérique** : connaissance des meilleures pratiques pour diffuser et promouvoir du contenu vidéo en ligne.
- **Réseaux sociaux** : connaissance des particularités de chaque plateforme pour maximiser la portée des contenus publiés.
- **Analyse de données** : capacité à mesurer et à interpréter les performances de publication pour ajuster la stratégie de communication initiale.
- **Stratégie de contenu** : capacité à créer et planifier du contenu engageant et pertinent.
- **Créativité** : capacité à proposer des contenus originaux qui interpellent le public.
- **Collaboration** : volonté de travailler efficacement avec le Bureau de coordination nationale du CMFC ou les parties prenantes du projet.
- **Polyvalence linguistique** : excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Modalités

La firme retenue s'engagera dans un contrat de service avec le CMFC. Le contrat de service n'offre pas d'horaire de travail ni de rémunération à taux fixe hebdomadaire, mais une rémunération en fonction de la proposition de la firme.

Échéancier

- Publication de l'avis d'intérêt : 18 novembre 2024
- Date limite de réception des offres : 5 décembre 2024
- Annonce de la firme retenue : 11 décembre 2024
- Réunion de lancement du projet : dans la semaine du 16 décembre 2024.

Une ébauche détaillée de la stratégie de communication numérique devra être présentée au plus tard le 31 janvier 2025. La version finale de la stratégie est attendue pour le 15 mars 2025.

Soumission de votre offre

Les firmes qui souhaitent soumettre une offre dans le cadre de ce projet doivent transmettre une lettre d'intention en français par courriel, à l'attention de Kelly Tabuteau, chargée de projets au CMFC (kelly.tabuteau@cmfc-mccf.ca) ou la déposer directement sur le site Internet du CMFC par le formulaire mis à disposition.

La lettre d'intention doit inclure les éléments suivants :

- un paragraphe exposant les raisons pour lesquelles vous souhaitez déposer une offre,
- un paragraphe démontrant votre expérience dans les expertises recherchées,
- un aperçu des clientèles pertinentes pressenties pour ce projet,
- vos honoraires pour le développement de la stratégie (montant forfaitaire),
- vos honoraires pour la mise en œuvre de la stratégie (montant forfaitaire pour l'année financière 2025-2026),
- les coordonnées de la personne chargée du projet au sein de votre firme,

- une liste de mandats similaires réalisés, et
- le cas échéant, un lien vers votre porte-folio.

La date limite de réception des offres est fixée au 5 décembre 2024, à 17 h, heure de l'Est.

Toutes questions relatives au projet doivent être posées [par courriel](#) au plus tard le 3 décembre 2024, à 17 h, heure de l'Est.